

Prix de la première ministre pour les écoles tolérantes

Renseignements
qui vous aideront
à proposer la
candidature de
l'équipe pour la
sécurité et
la tolérance de
votre école

Qui peut proposer la candidature d'une équipe?

Toute personne, par exemple un membre du personnel enseignant, un élève ou la mère ou le père d'un élève, peut proposer la candidature d'une équipe.

Quelle est la composition d'une équipe pour la sécurité et la tolérance dans les écoles?

Chaque équipe devrait comprendre au moins un élève et doit inclure la directrice ou le directeur de l'école et au moins un parent, un membre du personnel enseignant, un membre du personnel non enseignant et un partenaire communautaire.

Qui doit signer le formulaire de mise en candidature?

Chacun des membres de l'équipe doit fournir les renseignements demandés sur le formulaire et le signer. La directrice ou le directeur de l'éducation ou une agente ou un agent de supervision de votre conseil scolaire doit aussi signer le formulaire de mise en candidature. La direction de votre école peut vous aider à obtenir les signatures requises.

Qui peut fournir une lettre d'appui?

Les lettres d'appui peuvent provenir de toute personne qui est au courant du travail de l'équipe.

Pour en savoir plus, visitez
ontario.ca/ecolestolerantes.